



# CQP GESTIONNAIRE DE BIENS

Certificat de Qualification Professionnelle

## OBJECTIFS

Introduire sur le marché de l'emploi des personnes aptes à remplir efficacement leur mission dans les professions immobilières, parce qu'ayant acquis à la fois des connaissances juridiques et techniques solides et de bons réflexes de comportement au cours d'une formation théorique et pratique qui favorise aussi leur développement personnel.

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Bac+2 ou Bac avec une expérience professionnelle significative
- Bonne culture générale
- Intérêt marqué pour les métiers de l'Immobilier
- Pas de critère d'âge
- Sélection sur dossier et entretien

## CONTENU DE LA FORMATION (voir ci-joint)

### DEROULEMENT DE LA FORMATION

Cette formation se déroule sur 16 semaines, soit 560h, réparties de la manière suivante :

- Dans un premier temps, 8 semaines de formation théorique
- Puis, 8 semaines de stage en entreprise

### ENSEIGNEMENT

L'enseignement et l'encadrement des stagiaires sont confiés à une équipe de formateurs expérimentés, spécialistes de l'Immobilier. Ceux-ci font également appel à des intervenants spécialisés du monde de l'entreprise pour des enseignements spécifiques dans leur domaine de compétence.

### CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

- Tout au long de la formation théorique, le stagiaire sera évalué module par module.
- En fin de formation, le stagiaire réalisera un cas pratique portant sur tous les modules de la certification afin de vérifier son autonomie, ses acquis et ses savoir-faire professionnels.
- Le stage pratique donnera lieu à la rédaction d'un mémoire et à la présentation d'une soutenance dont le thème sera librement choisi par le stagiaire. De plus, le stagiaire sera suivi en

implication et sa capacité à mener une « affaire ».

Dès lors que le stagiaire satisfait chacun des éléments de la certification, l'IFREC IMMOBILIER et l'équipe pédagogique pourra lui délivrer en fin de stage le Certificat de Qualification Professionnelle « Gestionnaire de biens » homologué par la CEFI.

### DEBOUCHES

C'est au fil de la formation, en fonction de ses aptitudes et de ses goûts, que le stagiaire déterminera son orientation future, notamment à travers le choix de son stage pratique. A l'issue de sa formation, il sera en mesure d'évoluer de manière véritablement autonome dans le domaine de la gestion immobilière auprès d'une agence immobilière, d'un notaire, d'un administrateur de biens, d'un syndic de copropriété,...

### CONDITIONS FINANCIERES

Un financement éventuel est possible dans le cadre de l'aide à la formation professionnelle, en fonction de la situation personnelle du stagiaire.

Il est conseillé de prendre contact, après nous avoir rencontrés, pour les salariés avec le FONGECIF et l'employeur, pour les demandeurs d'emploi avec Le Pôle Emploi.



# CQP GESTIONNAIRE DE BIENS

Certificat de Qualification Professionnelle

## PROGRAMME ET MODULES

### A : Présentation Générale du domaine d'intervention

- Les acteurs des activités immobilières
- La loi Hoguet

### B : Les cadres juridiques des activités immobilières

- Les mandats
- La copropriété
- La gestion locative (les baux)
- Les baux commerciaux

### C : Droit civil Immobilier

- Régimes matrimoniaux
- Droit des successions et donations

### D : Droit Pénal des Affaires

- Les obligations de l'agent immobilier
- Les délits (abus de biens sociaux, escroquerie, abus de confiance,...)

### E : Techniques professionnelles

- La pratique du syndic de copropriété
- La pratique de la gérance
- La pratique du contentieux

### G : Communication écrite et orale

- Construction du projet professionnel et accompagnement à la recherche d'emploi
- Rédiger une lettre de motivation, son CV, un courrier, un rapport, un compte rendu
- Méthodologie de l'exposé oral : l'entretien, se présenter, présenter un projet, animer une réunion
- Anglais de l'Immobilier

### H : Comptabilité

- Comptabilité en Copropriété (Obligations, Appels de fonds, de travaux, Budget, les 5 annexes)
- Comptabilité en Gérance (Régularisation des charges, Quittancement, Reddition des comptes)

### J : Les SCI

### K : Assurances

- L'assurance des immeubles
- L'assurance construction
- La RCP

### L : Pathologie du bâtiment

- Les différentes parties du bâtiment
- 

Formation théorique : 280 heures

Stage en entreprise : 280 heures

Durée de la formation CQP «Gestionnaire de biens immobiliers» : 560 heures - 16 semaines